

N° 299/SCH/DR/DRCCR

## DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

### DECIDE

**Article 1 :** L'ouverture d'un appel à candidature aux postes de Chef de Département comme suit :

- Chef de Département Innovation technologique et développement relation universités/entreprises ;
- Chef de Département Ressources.

**Article 2 :** Peuvent être candidats aux postes de Chef de Département, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimum de 3 ans à l'OMPIC ;
- Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC.

**Article 3 :** Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

**Article 4 :** Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Ressources Humaines de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le **07 juillet 2021**, à **16h00**.


**Article 5 :** Le descriptif lié à chaque poste de responsabilité sont annexés à la présente décision.

**Article 6 :** la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

**Article 7 :** La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.ompic.ma](http://www.ompic.ma).

Casablanca, le 21 juin 2021  
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office  
Marocain de la Propriété  
Industrielle et Commerciale  
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef de Département Ressources
<p><b>Missions et descriptions du poste</b></p> 	<p>Le département ressources est le garant de la bonne gestion des ressources (humaines et financières) de l'Office. Il propose et contrôle la bonne exécution des politiques et procédures financières, ressources humaines et achats définies avec la Direction Générale.</p> <p>Il est le garant de la tenue conforme, fiable et à jour des comptabilités budgétaire, générale et analytique. Il assure également la supervision de la gestion du capital humain de l'office dans le cadre de la politique RH de l'Office, ainsi que la bonne gestion des approvisionnements et de la logistique en optimisant la qualité, les délais et les coûts.</p> <p>En outre, il assure la préparation des rapports financiers et administratifs. Aussi, il est responsable du développement des connaissances et compétences en matière de propriété industrielle et commerciale aussi bien au niveau interne qu'externe et il supervise les actions de support au développement technologique des entreprises et à la valorisation des résultats de la recherche.</p> <p>Ce département regroupe trois (3) services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Capital Humain</li> <li>- Service achats et facility management</li> <li>- Service finances et comptabilité</li> </ul>
<p><b>Compétences et Conditions requises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimum de 3 ans à l'OMPIC ;</li> <li>- Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC.</li> </ul>
<p><b>Rattachement hiérarchique</b></p>	<p>Direction Registre Central du Commerce et Ressources</p>

Identification du poste	Chef de Département Innovation technologique et développement relation universités/entreprises
<p><b>Missions et descriptions du poste</b></p> 	<p>Ce département a la responsabilité d'assurer la gestion des dépôts de demandes de brevets d'invention au niveau national et international, et de schémas de configuration de circuits intégrés, il s'occupe également de la supervision de la publication, de la réception, du traitement et de la gestion des dossiers relatifs aux opérations postérieures aux dépôts. En outre, il assure le suivi des annuités et la gestion des observations des déposants et des tiers.</p> <p>Par ailleurs, ce département est chargé de développer la relation et le partenariat universités/entreprises/centres de recherche, dynamiser les projets collaboratifs et de favoriser la valorisation des résultats de la recherche et le transfert technologique.</p> <p>Ce département regroupe deux (2) services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service gestion et exploitation du système brevets d'invention</li> <li>- Service relation Universités/Entreprises et transfert technologique</li> </ul>
<p><b>Compétences et Conditions requises</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimum de 3 ans à l'OMPIC ;</li> <li>- Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC.</li> </ul>
<p><b>Rattachement hiérarchique</b></p>	<p>Direction Brevets d'Invention et Innovation Technologique</p>